

*Initiatives ministérielles*

● (1850)

Je crois que ces 3 000 travailleurs là pourraient ainsi retourner sur le marché du travail; 3 000 personnes qui retrouveraient leur fierté, ce n'est pas rien. N'est-ce pas le souhait de tous les députés de cette Chambre? Le pays a besoin d'un plus grand nombre de personnes qui travaillent pour redresser l'économie, mais le système actuel fait en sorte que chaque fois que vous embauchez quelqu'un on vous inflige tout un paquet de nouvelles taxes.

Que le gouvernement soit conséquent. Pourtant, il nous présente des projets de loi, espérant qu'ils soient adoptés par cette Chambre sans qu'on réagisse. Bien, qu'il sache que la population s'exprime par notre entremise. Laissez respirer les chômeurs et les entreprises; n'empêchez pas la reprise économique de poursuivre sa montée; refusez de procéder à la deuxième lecture du projet de loi avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Plamondon:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me rends compte que le gouvernement est très intéressé à continuer le débat, mais on n'a pas quorum.

**Le vice-président:** Je demande au greffier de bien vouloir compter les députés présents.

*Et les députés ayant été comptés:*

**Le vice-président:** Il n'y a pas quorum. Faites sonner le timbre.

*Et la sonnerie s'étant arrêtée:*

**Le vice-président:** Comme il y a maintenant quorum, je donne la parole, sur le débat, à l'honorable député de Winnipeg St. James.

● (1855)

[Traduction]

**M. Harvard:** Monsieur le Président, je croyais que nous poursuivions le débat.

**Des voix:** Le vote!

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**Le vice-président:** Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Convoquez les députés.

[Français]

*Et la sonnerie s'étant arrêtée:*

**Le vice-président:** Conformément à l'article 45(5)a) du Règlement, le whip en chef du gouvernement m'a demandé de différer le vote à plus tard.

En conséquence, conformément à l'article 45(5)a) du Règlement, le vote par appel nominal sur la question dont la Chambre est maintenant saisie est différé jusqu'à 17 h 30 demain, alors que la sonnerie d'appel se fera entendre pendant au plus 15 minutes.

[Traduction]

Comme il est 19 heures, la Chambre s'ajourne à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 heures.)